

Encourager la participation des jeunes dans les projets d'une structure de proximité 2026-2027 (engagement citoyen)

Développer l'engagement et la participation des citoyens tout au long de leur vie.

Ligue de
l'enseigner

Cette mission est proposée par :
Centre social Cap Générations

Service
civique

Activités de la structure d'accueil

L'association a pour objectifs de mettre en place des actions avec et pour les habitants afin de :

- Favoriser la participation des habitants au travers d'initiatives individuelles ou collectives en accord avec ses principes.
- Renforcer le lien social,
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion, d'isolement et de discrimination (dans les champs du socioculturel, de l'action sociale et de l'insertion)
- Développer les relations intergénérationnelles

Le centre social et culturel CAP Générations regroupe 4 secteurs : Enfance-Jeunesse, Famille, Pour tous (Adultes, Séniors...), Insertion sociale.

Informations pratiques

Dates de la mission

Du 01/11/2026 au 31/05/2027

Durée prévue

8 mois

Durée hebdomadaire

24 heures

Calendrier

4 jours/semaines sur 8 mois moins 16 jours de CP, cela fera environ 96 jours

Estimation d'1 soirée : Assemblée Générale de l'association

Un samedi : participation à l'animation de la journée citoyenne à la communauté de communes avec les CME et CMJ (Conseils municipaux d'enfants et de jeunes). Lorsque des temps soirée ou weekend sont effectués le volontaire rattrape ses heures sur les journées travaillées.

Adresse postale du lieu de mission

Place de la poste

Code postal et commune du lieu de mission

69380 - Châtillon

Interlocuteur de la structure d'accueil

Prénom et Nom

Angélique DESSAIGNE

Courriel

coordo.jeunesse@capgenerations.org

Numéro de téléphone

0472544876

Actions au quotidien

Sous le tutorat de la direction du Centre Social, le volontaire interviendra principalement sur le secteur enfance/jeunesse mais aussi sur des actions transversales entre les secteurs. Il interviendra plus précisément sur les actions jeunesse 11-17 ans.

Le ou la volontaire aura donc l'occasion de participer aux actions et projets suivants :

- La valorisation et l'accompagnement des projets collectifs portés par les jeunes du territoire sur la thématique de l'engagement citoyen, de l'éducation et du développement durable
- La création de projets communs en direction de la jeunesse, en lien avec les communes, associations locales, établissements scolaires...
- La valorisation des projets du secteur enfance/jeunesse : lors de rencontres, de réalisation d'affiches, de rédaction d'articles, d'outils de communication sur les réseaux, de liens avec les partenaires et habitants. Le/la volontaire participera à la commission communication, composée de salariés et de bénévoles.
- La participation aux temps festifs et culturels organisés à destination de la jeunesse (soirées, festivals, fêtes, manifestations...)
- La vie de la structure par l'accueil du public, des adhérents, des usagers et des habitants dans un objectif de création de liens.
- La participation aux activités choisis collectivement par le public sénior dans le cadre de « la troupe ».

Les $\frac{3}{4}$ de son temps seront consacrés aux actions menées dans le cadre du projet du secteur Enfance/Jeunesse.

Le reste sera dédié à une mission de valorisation des projets de la structure et notamment des projets en direction du public sénior.

Formations

Le volontaire pourra effectuer une formation générale BAFA, un accompagnement à la réalisation de son stage pratique, des formations de courtes durées sur des thématiques précises en lien avec l'activité jeunesse et les formations civiques et citoyennes proposées dans la cadre de sa mission en service civique.

Toute autre demande de formation sera examinée et encouragée.

Tutorat et accompagnement

Organisation du double tutorat pour lequel plusieurs temps seront organisés entre le volontaire, la structure d'accueil et la FOL69 :

- Un temps à un mois du démarrage de la mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69
- Un temps en milieu de mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69
- Un temps à deux mois de la fin de mission pour l'accompagnement au projet d'avenir, entre le volontaire et la FOL69
- Un temps en fin de mission pour l'élaboration du bilan nominatif.

Organisation du tutorat et de l'accompagnement au sein de la structure d'accueil :
Accompagnement régulier pour l'appréhension globale du fonctionnement de l'association, le rôle et place de chacun, et les enjeux en rapport avec la mission.
Définition partagée des missions.
Suivi quotidien des actions.
Participation aux réunions d'équipes.
Travail en collaboration pour toute proposition et initiative
Ecoute, évaluation et bilans réguliers.
Point mensuel avec son tuteur

Objectif citoyen

L'intérêt pour la structure d'accueil : contribue à développer la mixité sociale et les projets partenariaux de territoire, amélioration de la mobilisation des usagers et des partenaires.
L'intérêt pour le volontaire : développement personnel, création d'un réseau, acquisitions de connaissances en termes de méthodologie d'animation et de communication, compétences et savoirs-être, réflexion quant à son avenir.
L'intérêt pour la société/ les publics : Etre plus opérationnel et améliorer l'information ainsi que la visibilité des services du « secteur jeunesse » sur le territoire.
Être plus opérationnel et favoriser l'accueil et le service rendu au public senior du secteur « Famille ».

Intérêt pour le volontaire

Par la création de liens avec les publics, les bénévoles et les professionnels qui lui feront un retour sur les actions mises en place.
Par les rencontres, les échanges avec une variété de personnes différentes.
L'amélioration des supports de diffusion de l'information qui permettront une plus grande mobilisation des habitants ainsi qu'une meilleure implication des adhérents dans la vie associative.

Intérêt pour la structure

La mission proposée s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet des secteurs enfance, jeunesse et famille du Centre Social.
Cette mission permettra de participer aux actions en direction du public jeunesse de la structure, afin de favoriser le lien avec les 11-17 ans, dynamiser les projets collectifs et valoriser les actions réalisées en lien avec différentes structures, partenaires et publics jeunesse du territoire.
Favoriser la communication et la diffusion des informations liée à l'activité enfance/jeunesse.
Participer au soutien des actions partenariales en lien avec les différents publics du centre social : enfance et jeunesse.

Participer aux actions en direction du public sénior de la structure afin de favoriser le maintien du lien social, dynamiser l'offre proposée notamment sur « la traboule », lieu de rencontre, d'échange de loisirs pour les séniors.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Les membres salariés et bénévoles de l'association et différents partenaires (mairies, écoles, bibliothèques, Secours Catholique, ...) ainsi que les adhérents, les habitants du territoire et les associations locales

Articulation avec les acteurs en place

L'action du volontaire ne se substitue jamais à celle des bénévoles et/ou des salariés de la structure d'accueil. Il agit en lien étroit avec les acteurs en place.
CAP Générations est un centre social, un lieu d'animation de la vie locale ouvert à tous, quels que soient l'âge ou la commune d'habitation. Nous proposons des activités en direction des jeunes, des familles, des adultes et des actions sociales pour les personnes isolées ou en difficulté.
L'équipe se compose de :
- 7 professionnels : une directrice, une coordinatrice administrative et financière, une animatrice famille/social, une coordinatrice enfance/jeunesse et 1 directrice d'accueil de loisirs jeunes et 2 animateurs pour l'Accueil de Loisirs Ados
- 24 administrateurs au CA : 12 membres actifs (dont 6 au bureau), 4 membres partenaires (associations locales) et 5 membres de droit (financeurs)
- nombreux bénévoles d'activités

Conditions et moyens du volontariat

Le volontaire à un bureau à côté de celui des animateurs jeunesse
Il a un ordinateur
Il a accès aux fournitures administratives de l'association (cahier, stylo...)
Il bénéficie des transports en minibus du centre social lors des trajets d'activité
Il peut soumettre des demandes d'achats de matériel à la direction si besoin, elles seront étudiées

Déplacements envisagés

Le centre social se trouve en milieu rural, donc pas ou peu de transports en commun. Si déplacements il y a, le volontaire sera véhiculé par des salariés ou bénévoles du centre. S'il a un moyen de locomotion pour effectuer les déplacements nécessaires à sa mission, les frais de déplacements lui seront remboursés sur la base du régime fiscale en vigueur.

Les frais de déplacements dans le cadre d'une action de la mission sont pris en charge par la structure ou le pôle d'accueil du volontaire.
Les frais de déplacements pour les formations sont pris en charge par la fédération.